Brevet d'histoire-géographie 2014 : Nouvelle-Calédonie, décembre 2014

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2014 « Nouvelle-Calédonie », décembre. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Épreuve d'histoire-géographie et éducation civique, série générale, session de décembre 2014. Durée : 2 heures. Première partie : histoire (13 points). Deuxième partie : géographie (13 points). Troisième partie : éducation civique (10 points). La maîtrise de la langue est notée sur 4 points.

Première partie : Histoire (13 points)

I – Questions (7 points)

1. Donnez la date de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et expliquez en quoi cette déclaration est importante pour l'ensemble des Français. **(1,5 point)**
2. En quelle année la Nouvelle-Calédonie devient-elle française ? **(0,5 point)**
3. Donnez la définition de la guerre froide. **(1 point)**
4. En rédigeant un développement construit d'une vingtaine de lignes, vous raconterez la vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance. **(4 points)**

II – Travail sur document (6 points)

Le monument aux morts, à Nouméa

- *Le monument aux morts de Nouméa : statue d'un soldat, vue de face*
- *Le monument aux morts de Nouméa : statue du soldat, vue de dos*
- *Inscription : AUX CALEDONIENS ET AUX HEBRIDAIS MORTS POUR LA FRANCE*
- *Inscription : INDIGENES MORTS POUR LA FRANCE, suivie d'une liste de noms de lieux*

1. À quelle guerre a participé le soldat représenté par cette statue ? Datez cette guerre.
2. Décrivez l'équipement du soldat visible sur cette statue (au moins deux éléments).
3. D'après vos connaissances, décrivez les conditions de vie difficiles des soldats dans les tranchées.

4. À quels combattants ce monument rend-il hommage ?

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I – Questions (6 points)

1. Sur le planisphère ci-dessous, placez les noms : de deux grands foyers de population (au choix) dans les grands cadres **(1 point)** ; de deux océans **(1 point)** ; de trois grandes métropoles (au choix) dans les petits cadres **(1,5 point)**.

Les foyers de population et les grandes métropoles dans le monde. Légende : foyer de peuplement (cercle double). Échelle à l'équateur : 1000 km. Projection de Winkel, J.-B. Bouron, 2010, http://www.geotheque.org

2. Qu'est-ce que l'Union européenne ? Quel traité lui a donné naissance ? **(1,5 point)**
3. Citez deux exemples de l'influence culturelle de la France dans le monde. **(1 point)**

II – Travail sur document (7 points)

Les modes de transport dans l'aire urbaine de Nouméa

> Par choix ou par nécessité, les Calédoniens utilisent énormément leur automobile. Le plus souvent, ils la considèrent indispensable pour se mouvoir dans le contexte actuel du réseau de transport. Un automobiliste du Grand Nouméa passe 74 minutes par jour dans son véhicule et 8 trajets sur dix dans l'agglomération se font en voiture. En France, dans les aires urbaines de plus de 100 000 habitants, l'automobile n'est utilisée que pour 6 déplacements sur 10, plus on s'éloigne du centre de l'agglomération, plus les ménages sont motorisés. Ainsi les Mont-Doriens empruntent leur automobile dans près de neuf de leurs déplacements sur dix.
>
> Dans le Grand Nouméa, 86 % des ménages ont au moins une automobile et 45 % en ont au moins deux. […]
>
> Les transports en commun assurent 7 % des déplacements, soit un peu moins que la moyenne nationale. […] Le bus ne concerne que 6 % des Grands-Nouméens pour aller au travail.
>
> Tout comme les transports collectifs, les modes de déplacements doux (marche, vélo) sont souvent des choix par défaut et concernent surtout les inactifs et les plus jeunes. Il est vrai que l'habitat assez peu dense, mais également le climat et le relief sont autant de contraintes à leur pratique. Ainsi, la marche ne constitue que 10 % des déplacements, soit beaucoup moins qu'au niveau national (25 %). Elle est surtout pratiquée pour se rendre sur son lieu d'études ou dans le cadre de loisirs. […] Le vélo, autre mode doux, est également beaucoup moins développé qu'en métropole et demeure confidentiel. Les deux-roues à moteurs (moto, booster, scooter, etc.) sont moins utilisés que dans les aires urbaines de Métropole. […] Seulement 2 % des personnes mobiles circulent en deux-roues à moteurs.

Source : enquête logement et déplacements dans le Grand Nouméa 2013 – SIGN, ISEE.

1. Qu'est-ce qu'une aire urbaine ?
2. Citez une aire urbaine en Nouvelle-Calédonie.
3. Quel est le mode de transport le plus utilisé par les Néo-Calédoniens ? Donnez-en les raisons.
4. Qu'est-ce qu'un « déplacement doux » ? Par qui et dans quel cadre est-il utilisé ?

Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I – Questions (5 points)

1. Donnez une valeur, un principe et un symbole de la République française. **(1,5 point)**
2. De quelles manières les étrangers majeurs, nés hors de France, peuvent-ils accéder à la nationalité française ? **(1 point)**
3. Quelles assemblées composent le Parlement français ? **(1 point)**
4. Comment le président de la République française est-il choisi ? Rappelez la durée de son mandat. **(1,5 point)**

II – Travail sur document (5 points)

Certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (spécimen). Ministère de la Défense, direction du service national. Mention : « Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. »

1. Qu'est-ce que la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ? À quelle étape du parcours de citoyenneté fait-elle suite ?
2. Par qui cette journée est-elle organisée ? Qui concerne-t-elle ?
3. Quel document est remis à l'ensemble des participants à la JDC ? À quoi doit-il servir ?